



Section de l'Yonne



Conseil Départemental de l'Action Sociale du 14 décembre 2023

Monsieur le président du CDAS,

Nous ne pouvons commencer cette réunion sans souhaiter la bienvenue à Madame Anne–Sophie COGNARD à l'occasion de ce premier CDAS en tant que déléguée de proximité à l'Action Sociale du département de l'Yonne.

En ce dernier CDAS de l'année 2023, Solidaires Finances 89 souhaite dénoncer, une nouvelle fois, la faiblesse des crédits alloués à l'action sociale de L'Yonne.

Concernant le CAL (Crédits d'Action Locale), à ce jour, nous ne connaissons toujours pas le sort réservé aux 6 % annuellement ponctionnés par le Secrétariat général.

Cette année encore, Solidaires Finances 89 exige de savoir à quels postes les sommes des 6 % de réserves sont affectées. Nous insistons pour connaître la destination de cet argent qui n'est pas redistribué aux agents.

Pendant combien d'années encore, les agents seront spoliés de cette somme indispensable à la réalisation de projets sociaux locaux ?

En effet, le budget n'est plus suffisant compte tenu de l'inflation galopante et oblige à des arbitrages qui vont à l'encontre de la vocation sociale de notre instance.

Faut-il privilégier une catégorie aux dépens d'une autre? Non, nous nous y refusons ! Les retraités comme les actifs doivent bénéficier de prestations dignes de ce nom.

Concernant l'assistante sociale, un planning de continuité de service jusqu'à la fin de l'année 2023 a été mis en ligne sur Ulysse 89 à l'attention des actifs.

Qu'en est-il des retraités ?

Que se passe-t-il le 1^{er} janvier 2024 ?

Où en est-on du recrutement de l'assistant(e) social(e) ?

Les représentants de Solidaires Finances Publiques tiennent à remercier Christelle MAILLARD d'avoir assuré la continuité de service de l'action sociale dans notre département depuis 2 ans et demi.

Il est à souligner l'implication et le professionnalisme dont a fait preuve Christelle MAILLARD pendant l'exercice de son mandat.

Malgré tout cela nous avons pu constater qu'il est difficile de faire vivre une délégation réduite à sa portion congrue.

Nous profitons de la présence de M DHAMENE, supérieur hiérarchique des délégués des services sociaux pour rappeler une fois de plus que le département de l'Yonne fort de 487

agents actifs, 291 enfants et 940 retraités a une taille normale pour accueillir une déléguée à plein temps.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi d'autres départements de plus petite taille bénéficient d'un(e) délégué(e) à temps plein ?

Pouvez-vous nous indiquer les arbitrages qui ont été rendus et qui pénalisent le département de l'Yonne ?

M DHAMENE il semblerait que le secrétariat général minimise la taille du département de l'Yonne et acte que le département de l'Yonne ne mérite pas une déléguée à temps plein, au mépris des risques routiers encourus par les déléguées de proximité.

Comme indiqué précédemment vous avez atteint la limite de cet exercice et Christelle MAILLARD qui devait se partager entre le Jura et l'Yonne cessera cette continuité de service à compter du 31 décembre 2023.

Pour la remplacer, vous avez fait le choix de nommer comme déléguée de proximité Mme COGNARD nouvelle déléguée de la Haute Saône qui vient de prendre cette nouvelle fonction. Mais où se situe cette proximité entre Vesoul et Auxerre, lorsqu'il faut prendre sa voiture et faire presque 3 heures de route ou 7 heures de train.

Contrairement à ce que nous avons pu lire dans des compte-rendus de la Haute Saône, Mme COGNARD ne pourra pas exercer sa mission de déléguée de proximité en venant seulement 2 jours par mois dans l'Yonne.

Vous n'êtes pas sans savoir que la gestion de l'action sociale à distance va fragiliser la mission et mettre Mme COGNARD en difficulté.

Il vous faudra assumer avec le Secrétariat Général que vous avez fait une erreur dans votre choix et dans votre décision.

Concernant EPAF, pouvez-vous nous renseigner sur les nouvelles modalités d'inscription et d'affectation de séjours mises en place à compter du 7 décembre 2023 ?

Solidaires Finances 89 avait posé des questions sur la SRIAS lors du dernier CDAS, êtes-vous en mesure de nous apporter des réponses ?

Solidaires Finances 89 souhaite qu'en cette fin d'année beaucoup d'incertitudes soient levées notamment en ce qui concerne le devenir de l'Action Sociale de proximité à l'échelon départemental.